

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24121282

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**

02 AOUT 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **870 893 714**

Nom

(en entier) : **Le Relais Social Urbain de La Louvière**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association de Droit Public**

Adresse complète du siège : **Place de la Concorde, 15 à 7 100 La Louvière**

Objet de l'acte : Désignations à l'Assemblée générale, au Conseil d'administration et au Comité de Pilotage de l'Association - Modifications - Cessations et nominations

En sa séance du 20 juin 2024, l'Assemblée Générale du Relais social a acté la cession en qualité de membre de l'Assemblée générale de Monsieur Amédéo MICELI, domicilié rue du Vent de Bise, 1 à 7110 Houdeng-Aimeries, représentant de la Maison Croix-Rouge La Louvière - Le Roeulx et impliquant la fin de son mandat le 30 janvier 2024. L'Assemblée générale du Relais social a acté son remplacement par la nomination de Monsieur Didier MERCIER, né à 7 100 Haine-Saint-Paul le 02/01/1961 et domicilié rue Yvon Dufour, 14 à 7063 Neufvilles avec début de mandat le 27 mai 2024.

Toujours en séance du 20 juin 2024, l'Assemblée générale du Relais social a acté la cession en qualité de membre de l'Assemblée générale de Madame Christelle MICHAUX, domiciliée rue Oblique, 3 à 6044 Roux, représentante de l'A.S.B.L. "Aide et Prévention Enfants-Parents du Centre" et impliquant la fin de son mandat le 08 avril 2024. L'Assemblée générale du Relais social a acté son remplacement par la nomination de Madame Priscilla LESEINE, née à Mons, le 10/03/1982 et domiciliée, Chemin du Quesnoy, 5 à 7050 Erbisoeul avec début de mandat au 09 avril 2024.

Toujours en séance du 20 juin 2024, l'Assemblée générale du Relais social a acté la cession en qualité de membre de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité de Pilotage, de Madame Virginie ROMEO, domiciliée Rue Marie Joyle, 47 à 7021 Mons, représentante de Picardie Laïque A.S.B.L. ainsi que la volonté du Bureau exécutif de cette A.S.B.L. de quitter le réseau de partenaires pour se réorienter sur d'autres missions prioritaires. Fin de mandat au 10 avril 2024.

L'Assemblée générale acte que la Coordination générale a adressé de nombreux courriers afin de permettre l'intégration d'un nouveau partenaire au sein du réseau ainsi que de pouvoir procéder aux désignations utiles au sein de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité de Pilotage de pilotage vu la vacance des sièges résultant de la décision de l'A.S.B.L. Picardie Laïque.

Toujours en séance du 20 juin 2024, l'Assemblée générale du Relais social a examiné la candidature de l'A.S.B.L. "Parenthèse" (Projet MASS/Mons), Numéro d'entreprise 462 514 509, dont le siège social se situe Avenue Reine Astrid, 2 à 7 000 Mons pour rejoindre le réseau partenarial du Relais social et y désigner en tant que membre de l'Assemblée générale, Madame Maryline DHENIN, Directrice de cette A.S.B.L., née à Mons le 27/08/1967 et domiciliée rue de France, 29 à 7322 Pommeroeul. Vu la démission de Picardie Laïque A.S.B.L., la répartition des voix est ajustée conformément au cadre juridique afin de procéder au vote utile à cette nouvelle demande d'adhésion; soit en ce qui concerne l'intégration d'un nouveau partenaire, 23 voix utiles (2/3 des 34 voix) :

- 12 voix/18 parmi les 6 représentants du secteur public;
- 11 voix/16 parmi les 14 représentants du secteur associatif.

Les membres de l'Assemblée générale du Relais social prennent connaissance du résultat du scrutin indiquant une unanimité favorable parmi les 15 membres présents et/ou valablement représentés avec 25 voix/34; soit 2 de plus que le minimum légal exigé et actent donc l'adhésion de l'A.S.B.L. "Parenthèse" (Projet MASS/Mons) au sein de son réseau partenarial. Les membres actent également la nomination de Madame DHENIN au sein de l'Assemblée générale à dater du 20 juin 2024; date de début du mandat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Toujours en séance du 20 juin 2024, à l'unanimité des 25 voix des membres présents et/ou valablement représentés, l'Assemblée générale désigne au Conseil d'administration du Relais social, Monsieur Didier MERCIER, rue Yvon Dufour, 14 à 7063 Neufvilles, représentant de la Maison Croix-Rouge avec un début de mandat au 20 juin 2024.

Enfin, toujours en cette même séance d'Assemblée générale, les membres approuvent la désignation opérée par le Conseil d'administration du Relais social en séance du 17 avril 2024 quant à la désignation de Monsieur Nicolas LEBRUN, Rue de la Joncquière, 21 à 7141 Mont-Sainte-Aldegonde, représentant l'Agence Immobilière Sociale "A.I.S. Logicentre" avec date de début de mandat fixé au 17/04/2024.

Pour le Relais Social Urbain de La Louvière

Nicolas GODIN

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).